

Fiche de données de sécurité
HPR 2015

Date d'impression : 28.03.2018

Numéro de version 1.0

Révision: 28.03.2018

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit: *Perm-A-Barrier Adhesive Primer*

FS numéro: 2567

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.

Identifié utilisations déconseillées: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:
GCP Applied Technologies
62 Whittemore Avenue
Cambridge, MA 02140 USA

GCP Canada, Inc.
294 Clements Road W.
Ajax, Ontario L1S 3C6 Canada

Service chargé des renseignements:

Environmental Health & Safety
USA: +1-617-876-1400 (24 hours)
+1-800-354-5414 (8AM - 5PM) Not functional within Massachusetts
CAN: 1-905-683-8561 (24 hours)
Email address: msds.gcp@gcpat.com

Numéro en cas d'urgence (transport): Chemtrec 1-800-424-9300 (heures 24)- États-Unis

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs très inflammables.
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut induire des anomalies génétiques.
Peut provoquer le cancer.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Fiche de données de sécurité

HPR 2015

Date d'impression : 28.03.2018

Numéro de version 1.0

Révision: 28.03.2018

Nom du produit: *Perm-A-Barrier Adhesive Primer*

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

4-chloro-alpha,alpha,alpha-trifluorotoluène

acétate de méthyle

n-hexane

solvant naphta aliphatique léger (pétrole)

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Rincer la bouche.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Principaux dangers: Inflammables

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

79-20-9	acétate de méthyle	60-<70%
98-56-6	4-chloro-alpha,alpha,alpha-trifluorotoluène	10-<15%
110-54-3	n-hexane	10-<15%
110-82-7	cyclohexane	5-<7,5%
142-82-5	heptane	5-<7,5%
64742-89-8	solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	5-<7,5%

4 Premiers secours

Description des premiers secours

Remarques générales: Consulter un médecin en cas de malaise.

(suite page 3)

CNGHS

Fiche de données de sécurité

HPR 2015

Date d'impression : 28.03.2018

Numéro de version 1.0

Révision: 28.03.2018

Nom du produit: *Perm-A-Barrier Adhesive Primer*

(suite de la page 2)

Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les problèmes persistent, consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Après contact avec la peau:

Laver la peau contaminée sans délai avec du savon ou un détergent doux et de l'eau.
Enlever immédiatement les vêtements trempés de produits chimiques et nettoyer la peau.

Après contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Après ingestion:

Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

Consulter immédiatement un médecin.

Indications destinées au médecin:

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Nocif en cas d'ingestion.

Irritant pour les yeux.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Les produits de combustion peuvent inclure des gaz toxiques tels que monoxyde de carbone et fumée.

Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Porter un équipement de sécurité.

Autres indications: Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Précautions pour la protection de l'environnement: Éviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Éliminer les matières contaminées en observant la marche à suivre indiquée à la Section 13 de la fiche signalétique.

(suite page 4)

CNGHS

Fiche de données de sécurité

HPR 2015

Date d'impression : 28.03.2018

Numéro de version 1.0

Révision: 28.03.2018

Nom du produit: *Perm-A-Barrier Adhesive Primer*

(suite de la page 3)

Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

MANIPULATION

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosols.

Des mélanges inflammables à l'air peuvent se former dans les conteneurs vides. Ne pas crever, couper, percer, chauffer ou souder des conteneurs non nettoyés.

Éviter le contact avec les yeux.

Préventions des incendies et des explosions:



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.

Les contenants vides peuvent renfermer des résidus dangereux (liquides et vapeurs). Éviter de couper, percer, meuler ou souder sur un contenant ou à proximité d'un contenant plein ou vide.

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

STOCKAGE

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun:

N'employer que dans un secteur à l'épreuve des explosions.

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

79-20-9 acétate de méthyle

EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 200 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 755 mg/m ³ , 250 ppm Valeur à long terme: 605 mg/m ³ , 200 ppm

(suite page 5)
CNGHS

Fiche de données de sécurité

HPR 2015

Date d'impression : 28.03.2018

Numéro de version 1.0

Révision: 28.03.2018

Nom du produit: *Perm-A-Barrier Adhesive Primer*

(suite de la page 4)

110-54-3 n-hexane

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm Skin
EV (Canada)	Valeur à long terme: 176 mg/m ³ , 50 ppm

110-82-7 cyclohexane

EL (Canada)	Valeur à long terme: 100 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 100 ppm

142-82-5 heptane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 400 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 2,045 mg/m ³ , 500 ppm Valeur à long terme: 1,635 mg/m ³ , 400 ppm

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire:

Contrôlez l'exposition aux ingrédients à l'aide des paramètres de contrôle sur le lieu de travail (s'ils sont mentionnés plus haut). Si aucun ingrédient n'est mentionné, une protection respiratoire n'est généralement pas obligatoire.

Si les limites d'exposition sont énumérées et sont susceptibles d'être dépassées, utilisez un équipement de protection respiratoire homologué et un type de filtre convenant aux ingrédients énumérés (NIOSH, CEN, etc.).

Protection des mains: Porter des gants imperméables et résistants au produit pour empêcher le contact avec la peau.

Matériau des gants Le caoutchouc ou d'autres gants imperméables devrait être porté pour empêcher le contact de peau.

Protection des yeux:



Lunettes de sécurité avec protection écran latéral.

Protection du corps:

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

INDICATIONS GÉNÉRALES

Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Vert
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH (~): Non déterminé.

Changement d'état:-

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	56 °C (132,8 °F)

(suite page 6)

CNGHS

Fiche de données de sécurité HPR 2015

Date d'impression : 28.03.2018

Numéro de version 1.0

Révision: 28.03.2018

Nom du produit: *Perm-A-Barrier Adhesive Primer*

(suite de la page 5)

Point d'éclair:	-23 °C (-9,4 °F)
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température d'inflammation:	215 °C (419 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
LIMITES D'EXPLOSION	
Inférieure:	1,2 Vol % Non applicable.
Supérieure:	16 Vol % Non applicable.
Teneur maximale en composés organiques volatils (COV):	Non applicable.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité à 20 °C (68 °F):	0,9 g/cm ³ (7,5 lbs/gal)
Densité relative:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec:- l'eau:	Entièrement miscible.
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
VISCOSITÉ	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

* 10 Stabilité et réactivité

Réactivité Stable à température ambiante.

Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

Matières incompatibles: Matières comburantes.

Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

* 11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques Nocif en cas d'ingestion.

TOXICITÉ AIGUË

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

79-20-9 acétate de méthyle

Dermique	LD50	6.970 mg/kg (rats)
----------	------	--------------------

110-82-7 cyclohexane

Dermique	LD50	12.705 mg/kg (rats)
----------	------	---------------------

(suite page 7)

CNGHS

Fiche de données de sécurité

HPR 2015

Date d'impression : 28.03.2018

Numéro de version 1.0

Révision: 28.03.2018

Nom du produit: *Perm-A-Barrier Adhesive Primer*

(suite de la page 6)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Indications toxicologiques complémentaires:

Le produit peut causer des dommages héréditaires.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

12 Informations écologiques

Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

Comportement dans les compartiments de l'environnement:

Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

COMPORTEMENT DANS LES STATIONS D'ÉPURATION

Indications générales: Aucune pollution des eaux connue.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets Observer les règlements des autorités fédérales, provinciales et locales.

Recommandation:



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

EMBALLAGES NON NETTOYÉS

Recommandation: Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU
DOT, IMDG, IATA

UN1133

Désignation officielle de transport de l'ONU

DOT
IMDG
IATA

Adhesives
ADHESIVES (HEPTANES, CYCLOHEXANE), MARINE POLLUTANT
ADHESIVES

(suite page 8)

CNGHS

Fiche de données de sécurité HPR 2015

Date d'impression : 28.03.2018

Numéro de version 1.0

Révision: 28.03.2018

Nom du produit: *Perm-A-Barrier Adhesive Primer*

(suite de la page 7)

Classe(s) de danger pour le transport

DOT



Class 3 Liquides inflammables.
Label 3

IMDG



Class 3 Liquides inflammables.
Label 3

IATA



Class 3 Liquides inflammables.
Label 3

Groupe d'emballage DOT, IMDG, IATA

II

Dangers pour l'environnement:

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : cyclohexane, heptane

Polluant Marin:

Oui (DOT)

Marquage spécial (ADR):

Signe conventionnel (poisson et arbre)
Signe conventionnel (poisson et arbre)

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

Indice Kemler:

30

No EMS:

F-E,S-D

Stowage Category

A

Indications complémentaires de transport:

DOT

Quantity limitations

On passenger aircraft/rail: 5 L

On cargo aircraft only: 60 L

Remarques :

Marquage spécifique avec le symbole (poisson et arbre).

IMDG

Limited quantities (LQ)

5L

Excepted quantities (EQ)

Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

"Règlement type" de l'ONU:

UN 1133 ADHÉSIFS, 3, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Fiche de données de sécurité

HPR 2015

Date d'impression : 28.03.2018

Numéro de version 1.0

Révision: 28.03.2018

Nom du produit: *Perm-A-Barrier Adhesive Primer*

(suite de la page 8)

15 Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Afin d'obtenir des informations pour Identification des dangers consulter le chapitre 2.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LIS)

Tous les composants sont compris.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO

E2 Danger pour l'environnement aquatique

P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

Prescriptions nationales:

Classe	Part en %:
I	10,5
NK	78,9

Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Les données figurant dans ce document sont présentées conformément aux divers règlements sur l'environnement, la santé et la sécurité. Il incombe à l'utilisateur de ces données de se tenir à jour en ce qui concerne les risques posés par les substances chimiques, d'établir et de mettre à jour son propre programme et de respecter toutes les lois et tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables à la santé et à la sécurité au travail, au droit de savoir et à la protection de l'environnement.

Service établissant la fiche technique:

GCP Applied Technologies

62 Whittemore Avenue

Cambridge, MA 02140 USA

USA: +1-617-876-1400 (24 hours)

+1-800-354-5414